



Le petit Journal

www.guarbecque.fr

BULLETIN MUNICIPAL – Avril 2021

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

J'aurais pu faire un copier-coller de l'édito du petit Journal de 2020 car, 1 an plus tard, la situation n'a presque pas évolué. Le COVID 19 continue de nous priver de notre liberté avec le confinement mis en place dans les Hauts-de-France ainsi que dans d'autres départements. Si j'étais optimiste je dirais que nous sommes dans un tunnel et que nous commençons à apercevoir la lumière mais le chemin est encore long. Si j'étais pessimiste je dirais que malgré tous les efforts que nous avons consentis, la maladie continue à progresser avec le variant anglais et à enlever certains de nos proches pour qui j'ai une pensée. Nous en sommes à la troisième vague, combien y en aura-t-il encore ? Personne ne peut le dire. De nature optimiste, je pense que la vaccination en cours va nous permettre d'endiguer ce virus ou tout au moins le ralentir. Les centres de vaccinations ouverts à Béthune et à Aire-sur-la-Lys, entre autres, ont permis à nos concitoyens de commencer à se faire vacciner. Merci à tous ceux qui se mobilisent pour ces actions car la vaccination est primordiale si nous voulons retrouver notre vie d'avant.

La vie associative communale tourne au ralenti et les services techniques en profitent pour redonner un coup de jeune à la salle des fêtes. Des travaux importants sont prévus courant avril avec le nouveau tapis d'enrobés de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue du Maréchal Foch. Nous en profiterons pour refaire complètement les trottoirs. Des projets initiés par la CABBALR devraient voir le jour cette année avec l'installation d'une aire de repos le long du canal pour les promeneurs et les cyclistes dans le cadre de l'aménagement de l'EuroVelo 5. Un parcours sportif sera créé dans le prolongement de la gare d'eau et peut-être qu'une guinguette viendra égayer l'endroit. Si ce projet se concrétise il devrait se faire cet été.

Je terminerai en remerciant le personnel communal pour son adaptabilité et sa flexibilité aux différentes mesures gouvernementales que nous devons mettre en place souvent à la dernière minute.

Prenez soin de vous.

Votre maire
Didier DEPAEUW



GUARBECCQUE

2021

Voici les principaux titres des points abordés lors du conseil municipal. Vous pouvez consulter le compte rendu intégral sur notre site internet Guarbecque.fr ou en mairie sur simple demande.

ACCOMPAGNEMENT ENERGETIQUE DE LA CABBALR

L'état des lieux énergétique du patrimoine communal a été réalisé par un conseiller en Energie Partagé de la Communauté d'Agglomération, pour les consommations du patrimoine bâti et d'éclairage public de la période s'étalant de janvier 2017 à décembre 2019. Ce diagnostic, ci-joint à cette présente délibération, constitue la première étape de l'accompagnement, il permet d'établir la stratégie énergétique de la commune en ciblant les bâtiments et actions prioritaires.

CONVENTION POUR L'ACHAT DE MASQUES A LA CABBALR

La Communauté d'Agglomération se propose de faire l'acquisition des masques pour notre commune, enfants et adultes, par le biais de cette centrale d'achat et de prendre à sa charge 20 % du coût total de ceux-ci.

REGLEMENTATION GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES

L'ensemble des administrations et entreprises utilisent des données personnelles.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et tous actes afférents à ce projet.

OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Les communes sont tenues de souscrire, dans un contrat d'assurance, une garantie visant à couvrir le conseil juridique, l'assistance psychologique et les coûts qui résultent de l'obligation de protection à laquelle la commune est tenue vis-à-vis du Maire ou de l' élu municipal qui le supplée.

ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire informe que pour étudier la faisabilité de la rénovation, réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école et mairie sise chemin d'Ham-en-Artois et rue du Maréchal Leclerc, sur les parcelles cadastrées section AB 330 – 331 et 332 d'une superficie de 1425 m², il conviendrait de faire appel à un cabinet d'ingénierie, pour une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Le Centre de gestion nous demande de mettre en place les lignes directrices de gestion au 1^{er} janvier 2021 :

- Référence à la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.
- Stratégie pluriannuelle pour une durée de 6 ans ou plus de pilotage des ressources humaines et des orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels (avancement de grade, départ en retraite, nouvelle embauche...)

PROTOCOLE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La lutte contre l'habitat indigne est une orientation majeure du programme local de l'Habitat adopté en septembre 2019 par la Communauté d'agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane qui a décidé, par délibération du 5 février 2020, d'établir un nouveau protocole de lutte contre l'habitat indigne d'une durée de 6 ans, à l'échelle des 100 communes.

Il contribuera au repérage des situations d'indécence (en référence au Décret décence du 30 janvier 2002), à l'accompagnement des publics mal-logés et souvent en difficultés, au traitement et à la résorption de cet habitat insalubre ou indécemment grâce à cette mobilisation générale.

VILLAGE PATRIMOINE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les documents nécessaires à la demande de candidature pour l'obtention du Label Village Patrimoine.

CHEMIN LIAISON DOUCE SUR LA DEPARTEMENTALE INTERMARCHE DANS LE CADRE D'UNE SUBVENTION EUROPEENNE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que vu l'augmentation de constructions d'habitations dans la rue des Fusillés et dans la partie Nord de la Commune et pour des raisons évidentes de sécurité mais également dans un souci de confort de route pour les riverains, la commune a pour projet d'effectuer un aménagement de la voirie en créant un mode doux de déplacement afin d'assurer la mobilité des habitants vers le centre du village en toute sécurité.

De plus, cette route départementale très fréquentée et passante est devenue dangereuse en raison du nombre important d'enfants et d'habitants se rendant à pied aux commerces ou dans le centre bourg.

La création d'un accès piéton et cycliste facilitera la circulation en toute sécurité.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA PARTICIPATION AUX ACCES DES SILOS A TEREOS FRANCE

Monsieur le Maire informe que la réparation de deux tronçons sur le sentier de randonnée « le Pont Roy » a été réalisée et que le coût s'élève à 22 724€ H.T. soit 27 268,80 € TTC.

Une participation financière de 5 983 € a été demandée aux agriculteurs qui utilisent le sentier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CABBALR POUR LA REPARATION DES CHEMINS RURAUX INTEGRANT UN SENTIER DE RANDONNEE

Monsieur le Maire expose que le projet de réparation de deux tronçons sur le sentier de randonnée « le Pont Roy » dont le coût prévisionnel s'élève à 22 724€ H.T. est susceptible de bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds de Concours auprès de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FARDA AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE PROJET DE RENOVATION PARTIELLE DES BATIMENTS PUBLICS - CHANGEMENT DE CHAUDIERE SALLE DES FETES

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation partielle des bâtiments publics en vue du changement de chaudière de la salle des fêtes dont le coût prévisionnel s'élève à 24 890 € H.T. est susceptible de bénéficier d'une subvention de 40 % au titre du Fonds d'Aménagement Rural et de développement Agricole.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE TRANSITION ENERGETIQUE – « RELANCE » AUPRES DE LA CABBALR POUR LE PROJET DE RENOVATION PARTIELLE DES BATIMENTS PUBLICS - CHANGEMENT DE CHAUDIERE ET RENOVATION DES BOISERIES EXTERIEURES SALLE DES FETES

Monsieur le Maire expose que le projet de Rénovation partielle des bâtiments publics (Changement de chaudière salle des fêtes à GUARBECQUE) dont le coût prévisionnel s'élève à 41 060 € H.T. est susceptible de bénéficier d'une subvention de 50 % au titre du Fonds d'Aide Transition Energétique – « Relance »

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (F.A.F.A.) AUPRES DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL POUR L'ECLAIRAGE LEDS DU TERRAIN DE FOOTBALL RENE THELLIEZ

Monsieur le Maire expose que le projet d'éclairage du terrain de football René THELLIEZ dont le coût prévisionnel s'élève à 36 042,65 € H.T. est susceptible de bénéficier d'une subvention de 10 000€ au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) de la Fédération Française de Football (F.F.F.)

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Fermeture d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet à 20 heures

CONTRAT PEC

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 20 heures minimum par semaine, la durée du contrat est de 12 mois. La rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

DELIBERATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES LIVRES DE PRIX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux contrôles de la trésorerie de Lillers les factures de règlement des livres de prix pour les écoles ont été rejetées pour raison d'absence de justificatifs obligatoires. Monsieur le Maire rappelle que les élèves des classes de CM2 des écoles Daudet Perrault et Sainte Bernadette se voient récompensés par un livre de prix offert par la commune.

REVISION DES TARIFS DE CONCESSIONS DE CIMETIERES

Proposition de revoir ce tarif à 120 € à compter du 1^{er} janvier 2021.

REVISION DES MODALITES D'OUVERTURE DE BUVETTES

Monsieur le Maire propose de retravailler sur ce dossier et de faire une analyse complète des textes et règlement en vigueur.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2021

CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA E-ADMINISTRATION

Considérant que dans le cadre de mise en place de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, le CDG62 dans sa politique d'accompagnement des collectivités territoriales du Pas-de-Calais souhaite aider ces dernières dans la mise en place du transfert des actes administratifs au contrôle de légalité.

Cette prestation est facultative pour le CDG62, c'est pour cette raison que ce dernier procède par conventionnement.

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE PASSAGE A 1607 HEURES

Toujours en référence à la loi du 6 août 2019 la commune sera appelée à délibérer avant mai 2021 sur la mise en place des 1607 heures de travail et la création de nouveaux cycles de travail.

Mise en application au 1^{er} janvier 2022.

En parallèle, nous travaillerons sur la mise à jour du règlement intérieur destiné au personnel communal.

Les entretiens individuels se sont bien déroulés mais ne sont plus soumis au contrôle de la CAP. Ils serviront de support à la collectivité pour définir les avancements, primes, en lien avec la mise en place des LDG.

Une réunion d'information s'est déroulée en début d'année avec le personnel pour expliquer les différents changements à venir.

CONTRAT PEC

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 9 décembre le conseil municipal a décidé de créer un emploi dans le cadre du parcours emploi compétence pour une durée hebdomadaire de 28 heures or, à ce jour, les besoins en personnel ont évolué.

C'est pourquoi Monsieur le Maire souhaite abroger cette délibération et propose de créer deux emplois dans le cadre du parcours emploi compétence pour une durée hebdomadaire de travail de 20 heures (l'un en qualité d'agent administratif et l'autre adjoint technique polyvalent).

Quelques travaux ...

La crise sanitaire COVID 19 encore présente en cette fin d'année 2020 et début d'année 2021 a rendu nos salles indisponibles aux diverses activités communales, associatives et locatives. Dans ce contexte, des travaux importants ont été menés par nos services communaux au sein de ces espaces de vie primordiaux au dynamisme de notre village. Voici quelques réalisations en images.



Ancienne



Nouvelle

Enlèvement de notre ancienne chaudière air pulsé et mise en place de la nouvelle



Avant



Après

Nettoyages : gaine de ventilation d'air chaud, aspirations hautes, cadre logo, puits de lumières...



Salle des fêtes



Réparations des infiltrations d'eau en toiture



Passage des luminaires en LED



Salle des fêtes



Ponçage en cours

Rénovation de la scène

Vitrification en cours

Avant / Local chaises

Elargissement des portes locaux rangements

Après / Local chaises

Après / Sanitaires

Rénovations des peintures : murs, sol, portes...

Avant / les coulisses

Après / Balcon, escalier, portes...

Après / Les coulisses

Autres travaux :

- Révisions et entretiens de notre matériel
- Travaux divers à l'école Daudet Perrault
- Continuité d'aménagements de nos bâtiments communaux
- Changement de nos compteurs électriques dans nos bâtiments communaux et de nos compteurs d'éclairage public
- Réparations de casses après gelées
- Premières tontes ...



Réparation du préau



Maryse : Une retraite bien méritée

Les carrières sont parfois très diverses, mais elles se déroulent toujours trop vite et le nombre des années passe sans que nous nous en rendions compte.

En 2002, Maryse est recrutée par Christophe Fiancette, maire et travaillera pendant 19 ans au service de notre collectivité.

Elle est nommée agent technique stagiaire le 1^{er} avril 2004 et sera titularisée le 1^{er} avril 2005.

Elle termine sa carrière comme adjoint technique territorial au 9^{ème} échelon et prend sa retraite le 1^{er} novembre 2020.

Maryse avait comme fonctions le nettoyage des bâtiments communaux et la gestion des locations de salles.

Bien-sûr, après tant d'années de dévouement et de compétences au service du public et notamment auprès de notre école, Maryse a connu des extensions, des créations, des rénovations de bâtiments.

Elle a côtoyé beaucoup de monde, voire même plusieurs générations, que ce soit dans le monde associatif, scolaire, celui des élus municipaux ou simplement des collègues de travail et des habitants du village.

Elle a choisi le service public et la fonction communale trouvant, dans cet emploi de proximité, un service aux autres, un épanouissement et un sens à sa vie professionnelle.

Ce n'est pas toujours facile d'exercer à la vue du public qui apprécie, mais juge le plus souvent le travail des fonctionnaires.

Le conseil municipal est reconnaissant de l'investissement de Maryse pendant toutes ces années, au service de notre village. Nous la remercions pour son implication dans nos associations, notamment l'amicale Laïque, son aide précieuse à la réalisation et au bon déroulement des festivités.

Elle a également toujours montré son attachement aux multiples tâches de préparation des fêtes,

Nous lui souhaitons de profiter des bons moments de la retraite.



DANS UNE COMMUNE, IL N'Y A PAS QUE DES ELUS

Pour être légitime et fonctionner, une commune a besoin de son maire et de son conseil municipal. Néanmoins il est important de souligner l'engagement et la mobilisation de l'ensemble du personnel communal qui assure quotidiennement la continuité des services publics. Depuis le début de la pandémie, ce n'est pas toujours une tâche facile.

Il faut rappeler la disponibilité et l'adaptation dont les agents font preuve face aux contraintes liées à la crise du coronavirus et aux protocoles sanitaires successifs qui rythment leurs tâches, notamment en ce qui concerne le personnel d'encadrement scolaire et périscolaire.

Malgré ces contraintes, le service public a été assuré, tant au niveau de la gestion administrative, de l'accueil à la Mairie, de la garderie pour le personnel féminin et la gestion des Services Techniques et des espaces verts pour le personnel masculin.

L'ensemble de nos agents, en première ligne, est une fierté pour notre collectivité. Ils méritent le respect de tous.

Grâce à eux, le conseil municipal apporte un service public juste et de qualité, qui répond aux attentes de la population.

Florian, Jean Luc et Didier sont en charge des services techniques. Ils sont secondés par des stagiaires et **Lucie** qui a un poste de polyvalence. Leurs missions principales sont de :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité.
- Entretien des espaces verts de la collectivité.
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments, l'école et la voirie.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.



Florian
Agent technique



Jean Luc
Agent technique



Lucie
Agent technique
entretien salles



Robert
Stagiaire



Cathy

Secrétaire générale de mairie

Cathy et Emmanuelle sont responsables du pôle administratif de la commune. La secrétaire de mairie se trouve être un maillon incontournable de la vie communale. Ce service remarquable avec un accueil reconnu et apprécié de tous, est soumis depuis quelques années à un travail de plus en plus complexe et important :



Emmanuelle

Adjointe administrative

Multi tâches (Gestion du personnel, comptabilité, urbanisme, état civil, cantine, budget, gestion quotidienne de l'accueil...)

Murielle, Hélène et Alexandra, agents techniques féminins ont en charge l'entretien des bâtiments publics et l'accompagnement des enseignants dans leur travail quotidien. Elles encadrent aussi les enfants lors des activités périscolaires (cantine, garderie). C'est avec beaucoup de souplesse qu'elles s'adaptent aux différentes mesures sanitaires et protocole de dernière minute. Très disponibles et flexibles, elles permettent à la municipalité d'assurer le service scolaire en toute sérénité et sécurité.



Murielle



Hélène



Alexandra

Mais la mission d'une municipalité est d'aider aux reconversions, à l'apprentissage. C'est dans ce cadre que nous accueillons, en renfort de nos équipes, 2 étudiantes stagiaires (Cassandra et Laurie), 2 contrats aidés d'1 an (Aline et Déborah), un contrat d'apprentissage (Océane) et Micheline qui assure des remplacements ponctuels aux écoles.



Aline



Déborah



Océane



Micheline

LE COMITE DES FETES PHOTOGRAPHIE LA MAGIE DE NOEL

Dans le climat particulier où chacun vit depuis mars 2020, l'initiative des Guarbecquois est à saluer.

Cette année encore, les maisons illuminées de notre village ont fait rêver petits et grands.

Certains ont sorti le grand jeu de lumières en façade, d'autres ont décoré le jardin. D'autres la jouent plus discrète mais l'essentiel étant de préserver la magie des fêtes de fin d'année.



LES LAUREATS DU CONCOURS PHOTO

Les lauréats du calendrier 2021 ont été récompensés le lundi 1er février. Pas de cérémonie mais une reconnaissance de leur talent et un remerciement pour leur participation. Tout en respectant les gestes barrières, l'échange a été furtif mais réconfortant en cette période particulière. Un grand merci à la trentaine de participants. Grâce à vos clichés, nous pouvons chaque année éditer un calendrier de qualité. **Nous pouvons dès lors évoquer le thème de 2022 : INSOLITE !!!**



Street Art : un projet commencé en 2019 et finalisé grâce à la ténacité des bénévoles.



L'art urbain ou street art est un mouvement artistique contemporain. Il regroupe toutes les formes d'art réalisées dans la rue, ou dans des endroits publics, et englobe diverses techniques telles que le graffiti rapide sur mur, le pochoir, le sticker. C'est principalement un art éphémère vu par un large public. Ainsi la municipalité de Guarnecque a mis en place des ateliers dans les écoles et



pour la population d'octobre 2018 à mars 2019 afin d'initier à cet art éphémère, embellir et égayer les rues du village. Un premier atelier avec les jeunes volontaires guarnecquois avait permis d'embellir l'abri bus et colorer le passage piéton. Puis c'est aux côtés d'Elodie Deblonde que les enfants des écoles ont pu s'initier à cette technique. Mais en raison du confinement et de

la crise sanitaire, les enfants n'ont pu finaliser leurs projets. Elodie, aidée de Valérie, Roxane et Bénédicte a pu terminer ce projet et permettre aux enfants des écoles de trouver à la rentrée une cour pleine de couleur, de fleurs dans cette période un peu difficile pour chacun. Même Mario Kart a été de la partie. Les matériaux ont été financés par la Municipalité. Mais ce fut une activité entièrement bénévole qui a mobilisé en 2019 les enfants, les parents d'élèves et la population.



Distribution de masques aux enfants des écoles



En raison des mesures sanitaires, la municipalité a souhaité aider au mieux les familles et prendre soin de nos enfants. C'est en tout 4 masques réutilisables et 20 jetables par enfant qui ont été distribués depuis la rentrée de septembre dans les écoles de la commune. Une logistique prise en charge par les élus.



Une mention spéciale aux enfants qui respectent rigoureusement les mesures barrières et les consignes des enseignants.



UNE CANTINE CONNECTEE, INTERGENERATIONNELLE ET AMELIOREE

La municipalité travaille depuis plusieurs mois sur un projet d'amélioration de la restauration collective. En effet, la loi EGALIM contraint chaque municipalité à concentrer son attention sur la cantine scolaire. Au 1er janvier 2022, chaque menu devra comporter au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

Il s'agit des produits :

- issus de l'agriculture biologique (à hauteur de 20% minimum)
- bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ou des mentions valorisantes suivants (Label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), la mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE), la mention « fermier » ou « produit de la ferme » ou « produit à la ferme » ;
- issus de la pêche bénéficiant de l'écolabel Pêche durable ;
- bénéficiant du logo « Région ultrapériphérique ».



À titre expérimental, pendant deux ans, les gestionnaires de tous les restaurants collectifs scolaires sont tenus de proposer, **au moins une fois par semaine**, un menu dit "végétarien", c'est à dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers.

Ainsi, les menus vont être retravaillés avec une société de restauration. Il est à signifier que les conditions imposées par la loi EGALIM influenceront sur le tarif des repas. La municipalité travaille pour limiter au maximum une augmentation excessive des tarifs.



Par ailleurs, afin de faciliter l'accessibilité à la réservation des repas de la cantine scolaire, les parents devront, dès la rentrée de septembre 2021, s'inscrire sur une application. **Chaque inscription à la cantine et à la garderie se fera en ligne** et non en mairie. Les repas et les réservations garderie seront en prépayés. Une explication sera fournie aux parents en fin d'année scolaire. Ainsi « fini » les formulaires papiers, les appels téléphoniques pour les parents postés. Tout sera sur le téléphone.

En septembre 2019, nous avons évoqué que nos aînés guarbecquois (à partir de 63 ans) pouvaient manger aussi à la cantine avec les enfants de l'école. A la suite des mesures sanitaires, le projet n'a pu avoir lieu. Il n'est pas abandonné mais reconduit. Le midi, les aînés pourront venir partager le repas.

Une place est réservée aux aînés, d'abord pour échanger, mais aussi parce que le naturel de grand-mère revient parfois au galop. Des tables de 4 seront mises en place pour faciliter l'échange. À table, forcément, les discussions changent. L'idée est de faciliter le partage et l'échange entre générations.

Grâce à cette idée, les enfants de l'école primaire peuvent créer un lien fort avec certains membres du village. Cela leur permet de développer leur capacité d'entraide et leur altruisme. Et ils trouvent souvent, avec les personnes âgées, un public réceptif et bienveillant à leur égard. Ironiquement, les effets sont contraires mais bénéfiques pour les deux générations : les enfants sortent plus apaisés de ces rencontres et les aînés se sentent, eux, revigorés.

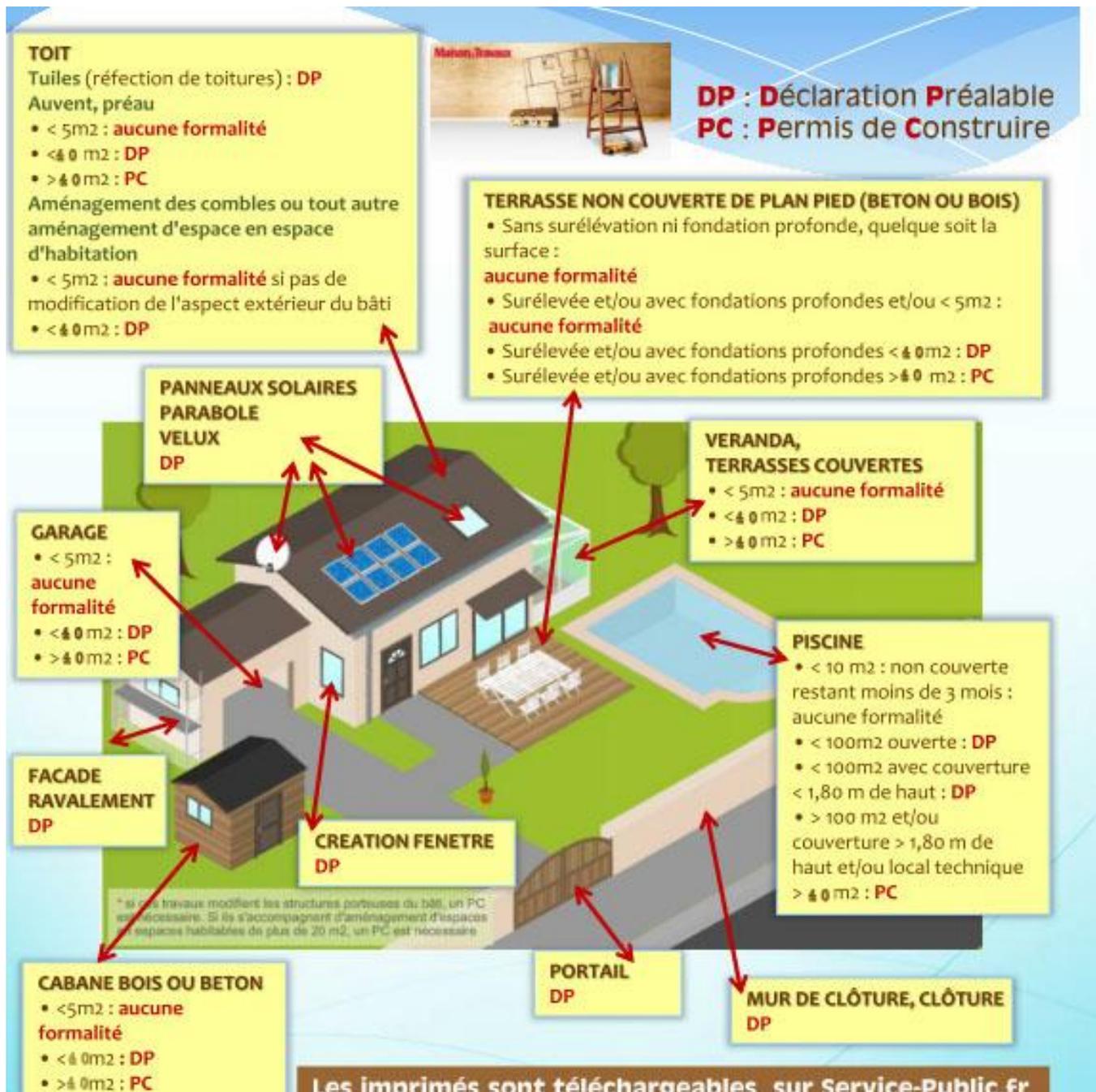


Quelles autorisations pour les travaux ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux sous peine d'encourir des poursuites pénales.

La déclaration préalable de travaux (DP) doit être évoquée pour toute construction ou extension supérieure à 5 m² et inférieure à 40m², et pour les travaux suivants :

- Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire...
- Changement de portes, fenêtres, pose de velux
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation
- Ravalement de façade
- Construction nouvelle (abri de jardin, garage...)
- Piscine
- Clôture (mur, haie...)
- Changement de destination d'une construction



Aménagement le long du canal : sportifs et promeneurs vont en profiter

La voie verte « Le canal d'Aire à vélo » traversera la commune de Guarbecque.

Le chemin de halage va être rénové et sécurisé pour favoriser et encourager la pratique du vélo.

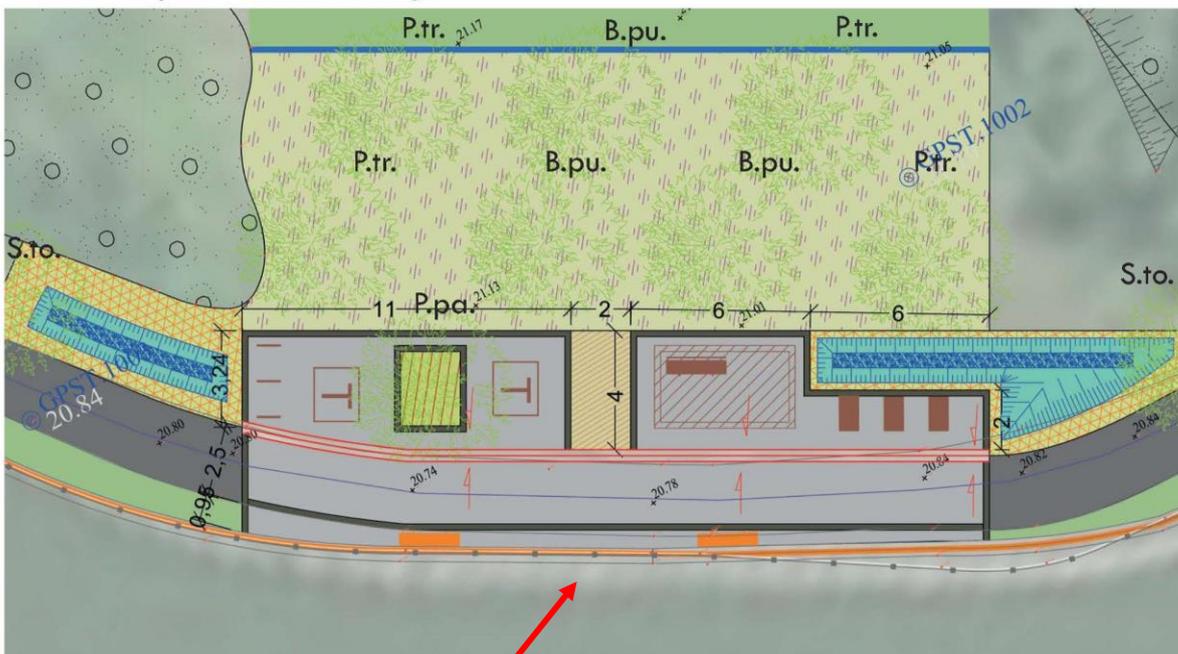
Le projet s'inscrit dans le schéma de développement du tourisme fluvial et fluvestre porté par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et l'office de tourisme de Béthune-Bruay. Il représente un atout touristique pour le territoire et permet aux habitants de se réapproprier la voie d'eau.

Ainsi la commune de Guarbecque va bénéficier de ces multiples aménagements en 2022.

L'agglomération et l'office de tourisme ont candidaté à l'accueil des 6èmes Rencontres nationales du tourisme fluvial organisées en novembre 2022 par Voies Navigables de France. Un événement qui réunit plus de 500 professionnels français et européens concernés par le tourisme fluvial/fluvestre. Une première pour le territoire qui s'oriente désormais vers l'accueil de grands événements d'affaires, sportifs et culturels de dimension nationale.

Cette Eurovélo va permettre de rouler, de marcher, de se promener et de s'installer aux placettes pour une pause et/ou observer les paysages. On y trouvera des bancs et des tables de pique-nique.

Aménagement chemin du halage



Matériaux et bordures



Émulsion gravillonnée noire



Placette béton bouchardé



Platelage bois surélevé



Placette bordure béton arasée

Mobiliers d'agrément



Banc sans dossier piétement métallique et assise lattage bois



Banc avec dossier piétement métallique et assise lattage bois



Appuis vélos métal et bois



Set de pique-nique métal et bois



Abris pluie/soleil



Corbeille de propreté



Transat piétement métallique et assise lattage bois



Clôture agricole (pieux bois + fil de fer)

AEI | Dossier Concerné : 957 - Aménagement fluvestre le long du canal d'Aire à la Bassée | Phase : PRO DCE | Rédacteur : F. Van essenne | Date de rédaction : Mars 2021 |

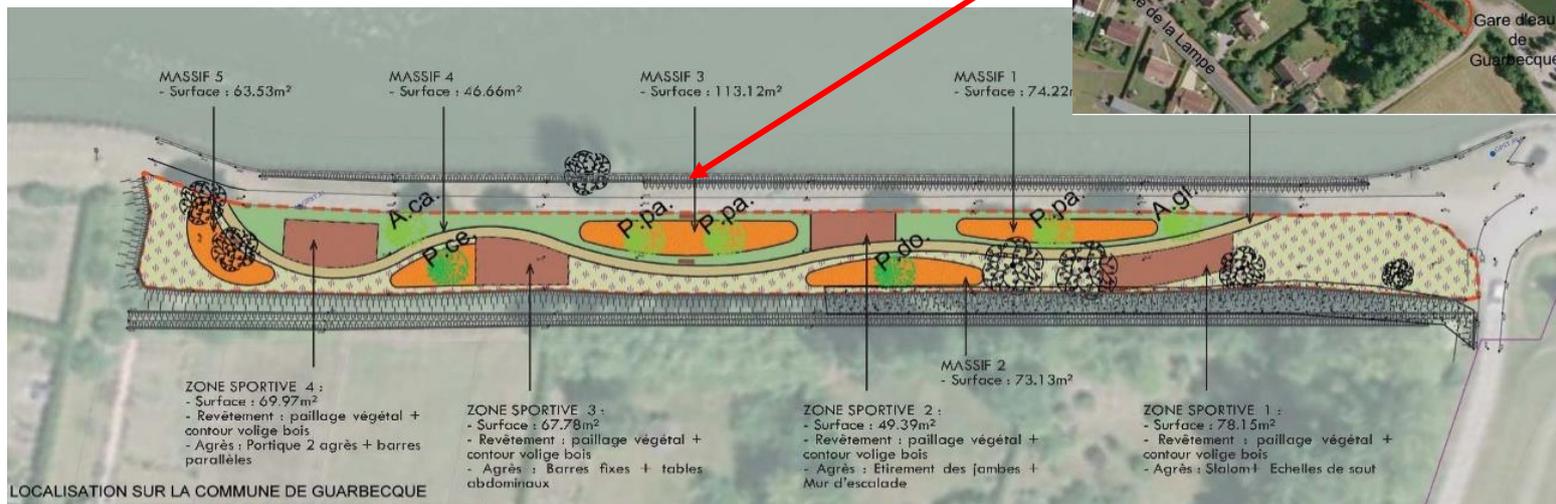
AMÉNAGEMENT FLUVESTRE LE LONG DU CANAL D'AIRE À LA BASSÉE | SAFEGE- AEI | PRO DCE |

21



La halte proposée s'implante en rive droite au droit de l'ancienne tête de pont ferroviaire aujourd'hui disparue.

Aménagement du parcours sportif



Tables abdominales



Barres fixes



Etirement des jambes



Portique 2 agrès



Slalom



Barres parallèles



Mur d'escalade



Echelles de saut

Un été festif en prévision à la gare d'eau

Dans le cadre de sa compétence « Actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire, du canal de la haute Deûle et de la Lys canalisée, de leurs abords et dépendances à vocation économique et touristique, paysagère, et environnementale, sportive et de loisirs », la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane reconnaît l'importance du tourisme fluvial et fluvestre et affirme sa volonté de faire du canal d'Aire à La Bassée un élément fédérateur et un vecteur fort de son développement touristique.

Un des axes est la valorisation du potentiel des sites. Afin de répondre à ce 3ème axe de développement et ainsi contribuer à la mise en tourisme du canal d'Aire et de ses dépendances, il est proposé d'engager une opération test pour la saison estivale 2021 qui consistera à accueillir sur le territoire des espaces guinguettes « clés en main » permanents. Cette opération est organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal qui sera chargé de promouvoir le concept et les communes qui seront retenues pour accueillir ces espaces guinguettes. Pour l'été 2021 et cette opération-test, la commune

de Guarbecque a été choisie pour accueillir ces installations. Ainsi du 15 juin au 15 septembre, si la situation sanitaire nous le permet, nous pourrions danser sur le bord du canal chaque week-end. De belles journées en perspective !!!



ECOLE SAINTE BERNADETTE



Nos élèves ont eu l'immense plaisir de participer au projet « Street Art » organisé par la municipalité de Guarbecque. D'octobre 2019 à mars 2020, les enfants de l'école ont pu s'initier à cet art sous la direction d'Elodie Deblonde. Le confinement du mois de mars n'avait pas permis la finalisation de ce projet. Les vacances de février ont donc permis à l'équipe de faire une merveilleuse surprise aux enfants pour leur retour de vacances : finaliser le projet en installant toutes leurs productions sur les murs de l'école. Les yeux émerveillés, les enfants ont découvert leur école totalement métamorphosée !



Je tenais à remercier chaleureusement Elodie et son équipe (Valérie et Roxanne) pour ce projet magnifique et pour tout ce qu'elles ont apporté aux enfants. Un très grand merci, également, à la municipalité de Guarbecque pour nous avoir associé à ce superbe projet. Nos élèves ont été ravis d'y participer !!



Notre école accueille les enfants dès l'âge de 2 ans jusqu'au CM2. Cette année, en raison de la pandémie, nous ne pouvons, malheureusement, pas organiser nos traditionnelles « Portes Ouvertes ». Si vous êtes toujours à la recherche d'une école pour votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Par téléphone : au 03.21.02.95.07 (laisser un message)

Par mail : ecolestebernadetteguarbecque@orange.fr

Ou via la messagerie de notre page Facebook : www.facebook.com/ecolestebernadetteguarbecque

Horaires de l'école : 8h30-11h45 / 13h30-16h30

Garderie : dès 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir

Etude dirigée : le soir jusque 17h45 (à partir du CP)

CLUB ACAMA : DES FOURMIS DANS LE KIMONO

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tous les judokas du club ACAMA de Guarbecque sont confinés dans l'attente de jours meilleurs et un retour à la vie d'avant. Tous les sportifs rêvent d'exécuter le geste parfait, la prise qui se termine par un ippon glorieux. Tous les judokas rêvent de retrouver leurs amis sur le tatami pour enchaîner roulades et chutes spectaculaires. Dirigeants et licenciés se tiennent prêts à reprendre leur sport favori, le samedi matin, au dojo de Guarbecque. Vivement !



On a pourtant la « Bonne Adresse »



« La bonne adresse » est la pièce que nous brûlons d'envie de jouer depuis maintenant un an ; ou quand une petite annonce vous conduit tout droit à des situations cocasses et hilarantes : *Jacqueline et Jeanne louent chacune une chambre chez Georgette, ancienne star de music-hall dont elle seule semble en avoir le souvenir. Elles décident, le même jour, de rédiger une petite annonce. Georgette cherche un locataire, Jacqueline, la jeune peintre, un modèle, Jeanne, un élève, pour ses leçons de piano et Louis, le majordome, cherche l'amour. Mais les annonces, rédigées en abrégé, sèment la confusion parmi les candidats qui, s'ils sont à la bonne adresse, ne sont pas au bout de leurs surprises !*



C'est avec beaucoup de patience et d'impatience que nous vous attendons. Mais pour ne pas perdre la main et rester en contact avec vous, nous nous régalaons à vous proposer chaque semaine un petit sketch sur notre page facebook. N'hésitez pas à nous suivre. Nous espérons vous revoir bien vite, mais d'ici là prenez soin de vous.

un petit sketch sur notre page facebook. N'hésitez pas à nous suivre. Nous espérons vous revoir bien vite, mais d'ici là prenez soin de vous.



La troupe St Maurice



Amicale des Coureurs Cyclistes Flandre-Artois.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, début janvier, le décès de notre ami et secrétaire de l'ACCFA Michel Quinchon.

Michel, membre fondateur de notre amicale dont il fut le pilier et secrétaire depuis le début, il y 20 ans, laissera le souvenir d'un homme simple et affable, d'une grande courtoisie, dévoué, modeste. Après une belle carrière amateur, il passa professionnel chez Sonolor sous la direction de Jean Stablinski, il remporta le G P de Sin le Noble et le prix de Bellignies. Puis il devint l'équipier de Jan Janssen chez Bic en 1970. Rouleur, il participa au GP des nations et se classa 4ème devant Luis Ocana.

Equipier modèle et préparant parallèlement un diplôme d'expertise comptable, il mit rapidement un terme à sa carrière pour se consacrer aux entreprises et créa un cabinet d'assurances.

Chaque année, en septembre, Michel Quinchon participa avec ses amis au Trophée JULINE, disputé dans notre commune de Guarbecque.



A gauche, le président Michel Mollet. Au milieu Francis Sajot, Champion des Flandres par équipe en 61 et sur route en 62. A droite Michel Quinchon, Champion des Flandres CLM en 65 et sur route 67.

Michel Mollet.

Tennis club de Guarbecque



Le club tennis de Guarbecque reprend. Le sport extérieur n'étant pas interdit, nous respectons les gestes barrières. La protection est de rigueur. Pour les nouveaux licenciés intéressés, les inscriptions sont possibles auprès de Bernard Venel, président ou sur la page facebook du club. Avec les membres du bureau nous verrons les suites à tenir pour les tournois. Prenez bien soin de vous !!

Bernard VENEL Président

Nouvelles entreprises de Guarbecque



Vous êtes auto entrepreneur, vous venez de créer votre entreprise, n'hésitez pas à vous rapprocher de la municipalité afin de promouvoir votre nouvelle activité dans notre petit journal. Ainsi nous pourrions partager avec la population votre passion, votre engagement, votre métier. Ce n'est en aucun cas une action de promotion mais une volonté de partager les parcours professionnels de nos Guarbecquois.



Décès



Jean SUCHODOLSKI
Décédé le 3 décembre 2020,
A l'âge de 62 ans

Thérèse VERMELLE née PODVIN
Décédée le 1er janvier 2021
A l'âge de 82 ans

Andrée DUMUR née DRUON
Décédée le 25 janvier 2021
A l'âge de 81 ans

Pierre CARESMEL
Décédé le 11 mars 2021
A l'âge de 83 ans

Jean Baptiste BODART
Décédé le 14 mars 2021
A l'âge de 76 ans

Bienvenue à :



CREPIN BOURDON Siobhan
Né le 15 décembre 2020 à Blendecques

MERCIER Anatole
Né le 15 décembre 2020 à Blendecques

DUMAINE Léopold
Né le 20 décembre 2020 à Blendecques

DELATTRE Léane
Née le 22 janvier 2021 à Hazebrouck

VERSHEURE DEMANGHON Mick
Né le 28 janvier 2021 à Beuvry

RINGOT Pablo
Né le 09 février 2021 à Hazebrouck

DEWAELE Elyo
Né le 12 mars 2021 à Hazebrouck

LOURME Mathéis
Né le 12 mars 2021 à Beuvry

Vous avez sûrement reçu un courrier **GRDF (Gaz Réseau Distribution France)** stipulant une information sur le changement de gaz. Afin de continuer à vous alimenter en gaz naturel, dans les meilleures conditions de sécurité, GRDF fera un inventaire de l'ensemble de vos appareils alimentés en gaz naturel et ainsi organisera les réglages pour l'arrivée du nouveau gaz.

Voici les explications de ce changement en vidéo :
https://videocast.grdf.fr/player_export.php?token=38MRNn9r

Nouveaux Guarbecquois Bébés de l'année 2020 Lauréats d'examen

Nous vous invitons à vous présenter en mairie. Cela permettra de faire plus ample connaissance avec vous lors d'une cérémonie organisée par la municipalité. La commission Fêtes et cérémonies travaille sur la meilleure façon d'organiser cette rencontre.

Le chemin rural, le long de la voie ferrée, est interdit à la circulation riveraine. Nous constatons depuis quelques temps des véhicules qui empruntent ce passage. Ce chemin est destiné à la randonnée et aux agriculteurs. Des panneaux vont être installés et des contrôles de gendarmerie effectués.

Message de M. DEPAEUW Didier Maire sur facebook



Mairie de Guarbecque

Publié par Didier Depaeuw · 28 décembre 2020 ·

Je suis éceuré, attristé, scandalisé. Comment peut-on se rendre dans un cimetière et voler des compositions florales. Quel manque de respect vis à vis de nos défunts et des familles. Comment peut-on se regarder dans une glace après un tel acte. L'approche des fêtes de la fin d'année ne justifie pas pareille incivilité. Nous ne sommes pas les seuls touchés par cette vague de vols et je comprends la tristesse et l'indignation des familles.

Didier Depaeuw Maire

5 228

Personnes touchées

1 111

Interactions

Booster la publication

88

14 commentaires 60 partages

**Un souci avec la Fibre : Numéro assistant Cap Fibre
(0800159162)**

NUMEROS UTILES

**Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois
Lys Romane : 03.21.61.54.40**

Déchetterie Isbergues : 03 21 61 54 40
Horaires : du mardi au samedi de 9h20 à 18h non-stop,
les dimanches et jours fériés de 9h20 à 12h (sauf les
1er janvier, 1er mai et 25 décembre)

EN RESPECTANT NOTRE VILLAGE NOUS PROTEGEONS LES HABITANTS

INFOS



ET VOUS ?
VOUS ÊTES PLUTÔT

SUR PLACE
OU
À EMPORTER ?

Depuis le début de la crise du Covid-19, les masques jetés au sol par incivilité ou inadvertance sont ainsi devenus malheureusement « une rencontre quotidienne ». C'est une incivilité comme les autres sur le domaine public. Nous demandons à chacun d'être vigilant et de prendre la formule à emporter. Pour tous les autres déchets, nous disposons de la déchetterie d'Isbergues ouverte même le dimanche et d'un ramassage des déchets verts qui reprendra le 12 avril 2021.

ET VOUS ?
VOUS ÊTES PLUTÔT

SUR PLACE
OU
À EMPORTER ?



TROTTOIRS MAIS PAS CROTTOIRS



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Merci de garder notre village propre.



L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Mais qui dit voie publique renvoie logiquement la charge de cette responsabilité sur son propriétaire. Il est donc de la compétence du maire d'y pourvoir étant chargé de la voirie routière, ce qui comprend le domaine public routier et ses dépendances que sont les trottoirs. Toutefois, le règlement sanitaire départemental type précise en son article 32 que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs

obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ». Or, par abords il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles, cet alentour pouvant être interprété comme incluant le trottoir (ou assimilé) et son caniveau.



Depuis que les collectivités ne peuvent plus utiliser les produits jugés trop agressifs, la pousse des mauvaises herbes est devenue problématique. C'est de saison. Les riverains sont souvent les premiers à déplorer l'état des trottoirs et caniveaux.

La municipalité remercie vivement les habitants qui contribuent à l'effort citoyen en nettoyant le devant de leur habitation. Merci de votre participation à la propreté de votre village et au respect de l'environnement.

Depuis plusieurs années la municipalité a mis en service son site internet. Vous pouvez y retrouver toutes les informations concernant votre commune, les dossiers à télécharger, les rétrospectives des différentes manifestations du village. Un site interactif qui vous met en lien direct avec votre village. N'hésitez pas à vous connecter au <http://guarbecque.fr/> ou scanner directement avec votre téléphone



Et pour connaître l'actualité en direct de votre commune, n'hésitez pas à consulter notre page facebook.

